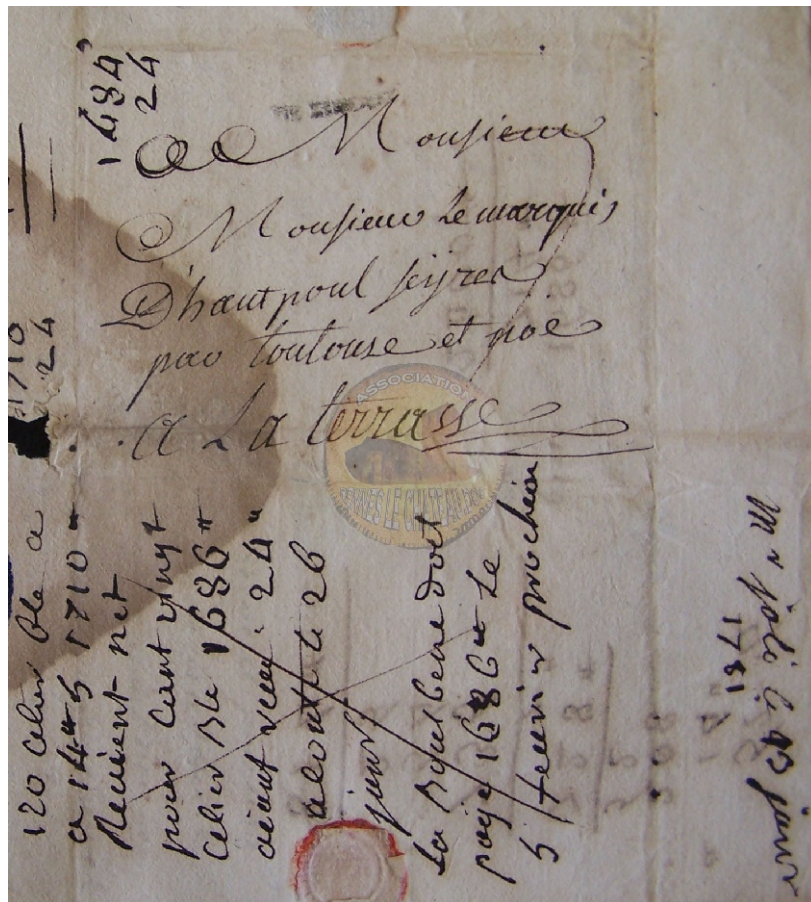
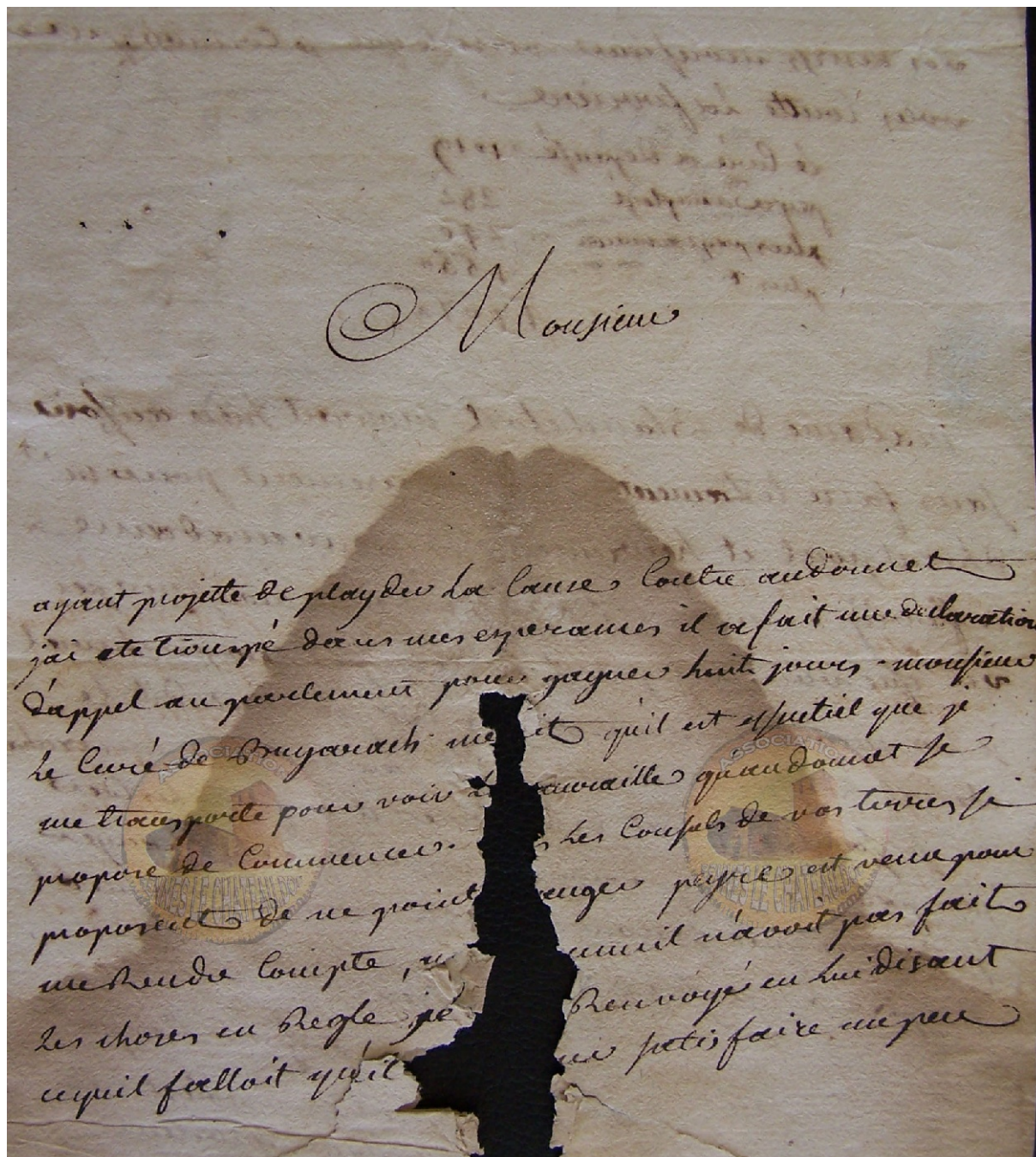


TESTAMENT DE MADAME DE BLANCHEFORT !

Dans son livre incontournable, *Rennes et ses derniers Seigneurs* (Éd. Privat 1964) René Descadeillas indique à la page 70 : « Pas plus que son mari, madame de Blanchefort n'avait testé... ». Il tirait cette information d'un document dont il mentionne la cote mais sans en donner toutefois la nature exacte. Il s'agit donc d'une lettre que Pierre Joly, homme de loi à Limoux et intendant de Pierre-François d'Hautpoul de Seyre, adresse à ce dernier, le 19 janvier 1781, soit deux jours après le décès de Marie de Nègre d'Ables.



Dans sa lettre, Pierre Joly dresse à son destinataire l'état des affaires courantes et l'informe plus généralement de ce qui se passe sur ses terres en lui établissant les comptes divers. Ce document est fort détérioré mais un passage important demeure, par chance, intacte. Il est issu de la série 7J des archives départementales de l'Aude.



Monsieur,

Ayant projeté de plaider la cause contre Audonnet j'ai été trompé dans mes espérances il a fait une déclaration d'appel au parlement pour gagner huit jours. Monsieur le curé de Bugarach me dit qu'il est essentiel que je me transporte pour voir (mots manquants et illisibles) qu'on donnat. Je propose de commencer (mots manquants ou illisibles) les coupes de vos terres. Je propose et de ne point (mots manquants ou illisibles) peyre est venu pour me rendre compte (mots manquants ou illisibles) n'avait pas fait les choses en règle. Je (mots manquants ou illisibles) renvoyé en lui disant ce qu'il fallait qu'il (mots manquants ou illisibles) satisfaire un peu

vos desirs monsieur voici ce que je connais que
vous coûte La Ferrière

Le curé a dépensé	1019
peyre a employé	282
plus (mots illisibles)	240
plus	166#
	<hr/>
	1707#

madame de Blanchefort mourut trois ou quatre
sans faire testament et heureusement pour m^r
d'hauteville et heureusement pour madame
de fleurij. en vérifiant vos lettres monsieur j'ai
vu que vous ne parliez d'aucun plusieurs du cheval
je lui ai encore pour mes papiers c'est sans contredit le
cheval le plus vicieux qu'il y ait jamais parvenu les maraichons
ne se pouvoient point de lui servir il se faillit les tues
j'ai patience quoique vous ne sçavez dit de le changer
je croyois qu'il seroit mort mais il va de mal
en pire je suis

le curé 18 jany
1781

je suis
vostre profond des part
vostre humble et tres
obéissant serviteur
joly

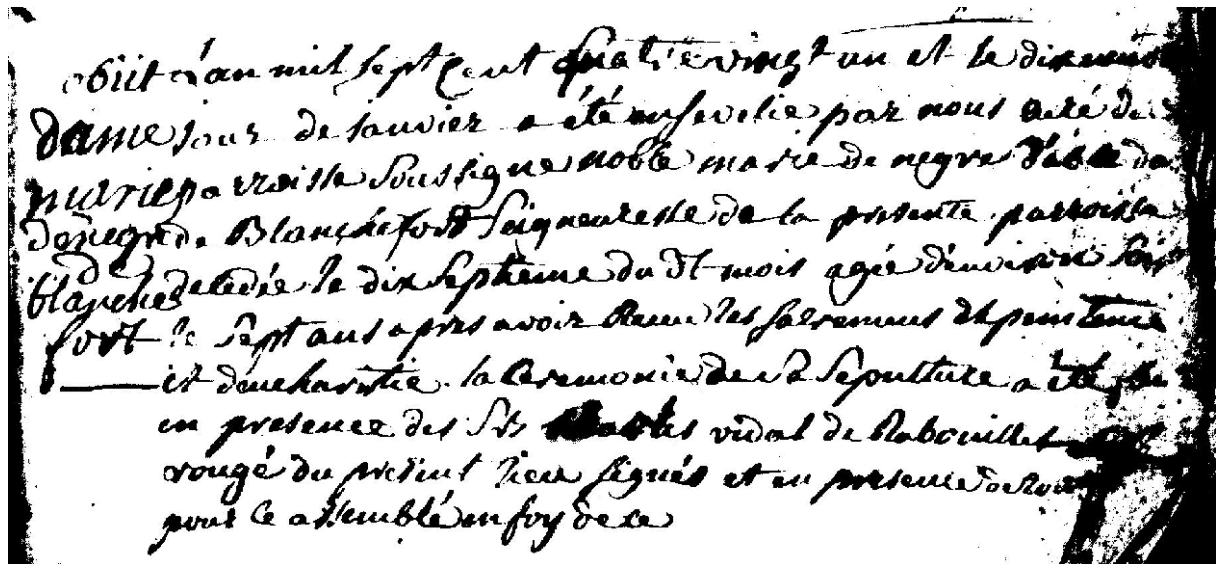
vos desirs Monsieur voici ce que je connais que
vous coûte La Ferrière

Le curé a dépensé	1019
Peyre a employé	282
Plus (mots illisibles)	240
Plus	166
	<hr/>
	1707

Le passage le plus intéressant, et qui concerne Marie de Nègre d'Ables, est celui qui suit ces comptes :

**Madame de Blanchefort mourut hier au soir
sans faire testament malheureusement pour Madame
d'Hautpoul et heureusement pour Madame
de Fleury.**

Ensuite, l'intendant parle de toute autre chose, sans rapport avec ce qui vient d'être lu. Le passage ayant trait à Madame de Blanchefort donne deux informations intéressantes. La première confirme ce que l'historien de Rennes écrit dans sa thèse. La seconde, plus insolite, dit en effet que « *Madame de Blanchefort mourut hier au soir* », Or, cette lettre est datée, par deux fois, du 19 janvier 1781 ! Pierre Joly parle donc du 18 janvier ! Pourtant, selon la déclaration faite par Antoine Bigou, alors curé de Rennes-le-Château, et la date indiquée sur la pierre comportant l'épithaphe de la défunte, la marquise est décédée le 17 janvier de la dite année !



obüt	L'an mil sept cent quatre vingt un et le dix-neuvième
Dame	jour de janvier a été ensevelie par nous curé de cette
Marie	paroisse soussigné noble marie de nègre d'ables dame
De Nègre	de Blanchefort Seigneuresse de la présente paroisse
de	décédée le dix septième du dit mois âgée d'environ soixan
Blanche	te sept ans après avoir reçu les Sacrements et pénitences
Fort	et d'Eucharistie. La cérémonie de la sépulture a été faite
	en présence des dits Charles Vidal de Rabouillet et Guilhem
	Rougé du présent lieu signés et en présence ... (mot illisible)
	Pour ce assemblé en foy de ce